

Triste fin pour la dernière coulée verte à Menton

Le terrain sur lequel doivent s'édifier le futur 5 étoiles, des commerces et deux restaurants a été qualifié de « dent creuse dans une zone fortement urbanisée » par le Tribunal administratif de Nice le 14 novembre 2013. Ainsi le juge a balayé d'un revers de main l'argumentation en faveur de la coulée verte qu'avait défendue l'ASPONA, revenant sur le premier jugement rendu par le même tribunal, en décembre 2011.

Dés 1984 l'ASPONA s'opposait à la construction d'un complexe touristique avec thalassothérapie sur ce site et demandait que cet espace reste à la disposition des Mentonnais.



Les photos prises de la mer et montrant la continuité avec le Parc du Pian, le domaine Bariquand et la montagne du Berceau n'ont pas ébranlé le juge, plus sensible aux arguments du promoteur immobilier et de la mairie : « quand le béton va, tout va ».

Faut-il rappeler que ce terrain fait partie d'un legs dont le donateur, ancien maire de la ville, avait tenu à ce qu'il reste à l'usage du public, notamment pour le sport et l'éducation ?

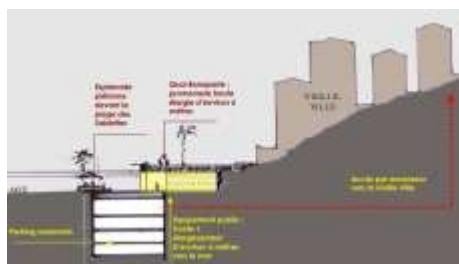
Bien sûr, la mairie restera propriétaire du terrain mais que fera-t-elle des constructions au terme d'un bail d'une durée de 71 ans ? « Gouverner, c'est prévoir », ce principe politique semble complètement ignoré.

L'ASPONA a dû renoncer à faire appel car les enjeux financiers et la menace de devoir verser de lourds dommages et intérêts au promoteur compte-tenu de la nouvelle réglementation n'étaient plus à sa mesure. L'association MHPF Menton Héritage Présent Futur a décidé de faire appel du jugement ; Nous lui souhaitons de gagner

Voilà à quoi mène l'absence de PLU puisque Menton vit encore sur un POS datant de 1987 !

Enquête publique PSMV Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Vieux Menton

Le PSMV a été approuvé une première fois en 2003, puis une révision a été proposée en 2008 afin de permettre la réalisation de grands projets non prévus au départ : La réhabilitation et l'extension de l'Hospice St Julien et création du Musée Cocteau ont pu être réalisés mais le TA a cassé le PSMV en 2013 pour vice de forme et une nouvelle enquête a été ouverte pour permettre l'aménagement de la partie EST .



Le plan ci contre montre les projets de création d'un parking sous les Sablettes, d'élargissement du quai Bonaparte, de percement d'un tunnel sous la vieille ville débouchant sur un ascenseur. **L'ASPONA demande** que le paysage historique et culturel emblématique de Menton, la « carte postale » connue dans le monde entier ne soit pas gravement altérée par ces projets cassant l'aspect de ville fortifiée.



L'ASPONA est contre ce projet de nouveau parking enterré dont l'entrée sortie serait située place Fontana. Le parking actuel est aujourd'hui utilisé par les résidents permanents, sans être saturé neuf mois sur douze et payant les trois mois restant. Plutôt que d'attirer les voitures au pied de la Vieille Ville ne serait-il pas plus judicieux de faire ce parking sous le terre plein de Garavan proche d'une station SNCF et de le relier au centre ville et aux plages par des navettes.

Un dossier plus complet est sur le site http://aspona.free.fr/actions/parking_sablettes/psmv_14.html